



CONSULTATION SUR LA RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE



RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE : ASSOCIATIONS ET SYNDICATS ATTENDENT DES RÉPONSES !

Alors que le gouvernement enchaîne les mesures pour favoriser la reprise économique, les personnes au chômage semblent être les grandes oubliées du plan de relance ! A ce jour, et malgré les différentes rencontres qui se sont tenues entre le gouvernement et les partenaires sociaux, aucune décision n'a encore été prise concernant la réforme de l'assurance chômage. Pourtant, si le deuxième volet de cette réforme entre en application le 1^{er} septembre prochain, ce sont des dizaines de milliers de chercheurs d'emploi qui vont être impactés avec pour conséquence un renforcement de la précarité.

Il y a donc urgence aujourd'hui à revenir sur cette réforme dont le premier train, entré en vigueur en novembre 2019, a déjà touché des dizaines de milliers de chercheurs d'emploi. Et ces restrictions ne s'arrêtent pas aux conditions d'accès à l'indemnisation ou de rechargement des droits ! Les modifications des règles de calcul du revenu de remplacement, prévu au 1^{er} septembre 2020, vont entraîner une baisse drastique des allocations journalières qui pourront être réduites de moitié et même quelquefois davantage. Pour Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC), la CFTD, l'UNSA, la FAGE, ATD Quart-Monde, le Secours Catholique, la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), le Mouvement National des Chômeurs et Précaires (MNCP) et Coorace, l'inquiétude est vive et il y a urgence, maintenant, à retirer la réforme de l'assurance chômage, d'autant que la philosophie sur laquelle cette dernière repose est erronée.

Une réforme construite sur une philosophie erronée

En effet, la ministre du Travail a affirmé à plusieurs reprises que « 20% des chômeurs touchent plus au chômage que dans leur travail antérieur » et que la réforme devait répondre à ce « problème ». Cette affirmation, défendue dans la note « [Taux de remplacement net](#) », produite par Pôle emploi pour étayer les propos ministériels, est fautive comme le montre la note publiée par l'Unédic sur les « [Situations avant et après le début de l'indemnisation chômage](#) ». Selon cette présentation, seuls 4% des allocataires ont touché, en moyenne, une allocation supérieure au revenu antérieur perçu, ce qui est bien différent des chiffres présentés par la ministre. Ces 4% correspondent à des situations atypiques sur lesquelles on ne peut raisonnablement se fonder pour chambouler complètement le mode de calcul de l'allocation. Selon le gouvernement, cette situation inciterait les chercheurs d'emploi à rester au chômage plutôt que de retourner à l'emploi. Or, dans la même note de l'Unédic,

on constate que ces allocataires sont aussi ceux qui ont le plus rapidement repris le chemin de l'emploi, puisqu'ils sont 63% à avoir retrouvé un poste dans les trois mois suivant le début de l'indemnisation. Cette philosophie de la réforme, pensée par le gouvernement, est donc erronée. Pire, elle laisse penser que les personnes au chômage choisissent leur situation et qu'il suffirait donc de durcir les conditions d'accès à l'assurance chômage et les conditions d'indemnisation pour que ces personnes retournent à l'emploi.

Le chômage n'est pas un choix !

Les personnes au chômage ne choisissent pas leur situation ! Au contraire, comme l'attestent les résultats de la [Consultation sur la réforme de l'assurance chômage](#), lancée par le collectif Expressions auprès des chercheurs d'emploi, ces derniers sont mobilisés et investis dans leur recherche mais demeurent précaires face à l'emploi. Les répondants insistent notamment sur les obstacles qu'ils rencontrent dans le cadre de leur recherche d'emploi tels que l'insuffisance des offres dans le secteur d'activité (34%) ou le secteur géographique (32%), les difficultés de mobilité (19%) ou le recours aux contrats courts quasi systématique dans leur secteur d'activité. Ils sont nombreux à rejoindre les propos de Philippe H. : « *Dans mon secteur, il n'y a que des CDD et pas assez d'emploi pour tout le monde ! Et la crise du covid n'arrange pas les choses. On ne peut pas inventer du travail qui n'existe pas ! Ce n'est pas par plaisir que je suis au chômage ; c'est par manque de choix !* »

Il y a urgence, maintenant, à retirer la réforme

Pour les membres du collectif Expressions, la réforme est aujourd'hui caduque. Elle doit être retirée non seulement pour en neutraliser les effets dévastateurs sur les personnes les plus précaires mais aussi pour répondre aux enjeux du nouveau contexte et aux attentes des personnes au chômage qui, plongées dans la crise, attendent soutien et accompagnement dans leur recherche d'emploi. Ce retrait est à envisager dès à présent, en lien et en cohérence avec les différents plans de soutien gouvernementaux. En effet, le plan en faveur des jeunes n'aura aucun sens si la réforme est maintenue, les jeunes étant les premiers à subir les contrats courts et ainsi à être frappés par l'augmentation de la durée de travail exigée pour ouvrir des droits à l'assurance chômage. Par ailleurs, l'abandon du bonus-malus sur les cotisations chômage patronales, comme la cotisation forfaitaire de 10 euros en cas de recours au CDD d'usage, qui semblent être envisagés par le gouvernement pour soutenir la reprise d'activité des secteurs usant de contrats courts ne peut être sérieusement considéré sans l'abandon des nouvelles règles de calcul de l'allocation chômage qui vont injustement percutées les personnes qui alternent CDD courts et chômage et notamment les saisonniers. Pour les membres du collectif Expressions, il est urgent que des décisions soient prises, pour que le régime d'assurance chômage, fondé sur la solidarité interprofessionnelle, puisse protéger celles et ceux qui sont le plus exposés au risque.

LES MEMBRES DU COLLECTIF EXPRESSIONS :

Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC)
La CFDT
L'UNSA
La FAGE
ATD Quart-Monde

Le Secours Catholique
La Fédération des acteurs de la solidarité (FAS)
Le Mouvement National des Chômeurs et Précaires (MNCP)
Coorace

CONTACTS PRESSE :



SNC : Pauline Simon : 06 29 80 36 15 / pauline.simon@snc.asso.fr

Secours Catholique : Djamila ARIBI : 06 85 32 23 39 / djamila.aribi@secours-catholique.org

ATD Quart Monde : H  l  ne Pinazo & Emilie Perraudin : 01 42 46 01 69 / communication@atd-quartmonde.org

FAS : Audrey-Jane Baldi : 01 48 01 82 06 / 06 17 80 03 52 / audrey-jane.baldi@federationsolidarite.org

CFDT : Dominique Primault : 06 43 75 92 73 / dprimault@cfdt.fr

UNSA : Vanessa Jereb : 06 26 34 09 92 / vanessa.jereb@unsa.org

MNCP : Pierre-Edouard Magnan : 06 79 91 63 18 / pierreedouard.magnan@gmail.com

COORACE : Emilie Ouchet : 06 99 14 59 43 / emilie.ouchet@coorace.org

FAGE : Orlane Fran  ois : orlane.francois@fage.org